



Rapport annuel sur la mise en œuvre du
programme de coopération

Burkina Faso

Du 1-11-2023 au 31-12-2024

BFA22003

Table des matières

Résumé exécutif	6
1 Etat des lieux de la mise en œuvre du programme de coopération	7
1.1 Évolution du contexte	7
1.2 Progrès dans la réalisation des résultats de développement	7
1.2.1 Progrès dans la réalisation des résultats de développement - niveau impact	7
1.2.2 Progrès dans la réalisation des résultats de développement - niveau outcome.....	8
1.3 Performance du programme de coopération	11
1.3.1 Performance des projets.....	11
1.3.2 Analyse de la performance du programme de coopération.....	11
1.3.3 Thèmes transversaux.....	12
1.4 Synergies et complémentarités	13
1.4.1 Synergies et cohérence stratégique du programme de coopération	13
1.4.2 Autres synergies et complémentarités	14
1.5 Dialogue politique et expertise	15
1.5.1 Dialogue politique	15
1.5.2 Expertise.....	15
1.6 Modalités de partenariat et opérationnelle	16
1.6.1 Modalités de partenariat	16
1.6.2 Modalités opérationnelles	23
1.7 Gestion des risques.....	24
2 Suivi budgétaire.....	25
3 Modifications apportées au programme de coopération	26
4 Leçons apprises	27
4.1 Leçons apprises de portée organisationnelle	27
4.2 Leçons apprises par pilier, domaine ou secteur	27
4.3 Intégration des thèmes transversaux	28
4.4 Questions d'apprentissage stratégique	28
5 Réorientations stratégiques et recommandations pour la mise en œuvre du programme de coopération.....	29
Annexe 1. Cadre de résultats du programme de coopération	30
Annexe 2. Gestion des risques.....	38
Annexe 3. Tableau financier synthétique	40
Annexe 4. Synthèse des leçons apprises	41

Acronymes :

ADA	Agende de Développement Autrichienne
AEPS	Système d'Approvisionnement en Eau Potable Simplifié
AES	Alliance des États de SAHEL
AME	Associations des Mères Éducatrices
APC	Approche par les Compétences
APE	Associations des Parents d'Élèves
APEC	Agence National de Promotion de l'Entrepreneuriat
APS/APD	Avant-Projet Sommaire/Détaillé
ASBC	Agents de Santé à base communautaire
ATI	Approche territoriale Intégrée
ATPC	Assainissement Totale Piloté par les Communautés
BDT	Banque de Dépôt de Trésor
CCFV	Commissions de Conciliation Foncières Villageoises
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFV	Commission foncières villageoises
CHR	Centres hospitaliers régionaux
COGES	Comités de Gestion
CoGes	Comités de gestion des centres de santé
CONASUR	Conseil national de Secours d'urgence et de Réhabilitation
COFIL	Comité de Pilotage
CoTECH	Comité technique
CPMB	Comité Paritaire Mixte Burkina-Belgium
CSPS	Centre(s) de Santé et de Promotion Sociale
CVV	Cellules Villageoises de Veille
DGEP	Direction Générale de l'Eau Potable
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques
DGPCS	Direction Générale de la Promotion de la Cohésion Sociale
DREA	Direction Régional de l'eau et assainissement
DTF	Dossier Technique Financière
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie de Ménages
FDAL	Fin de la Défécation à l'air Libre
GAR	Gestion Axées vers les Résultats
GHM	Gestion Hygiénique des menstrues
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
ICP	Infirmiers Chefs de Poste
IPC	Integrated food security Phase Classification
LuxDev	Agence de Développement Luxembourgeoise
MEL	Monitoring Evaluation et Learning
MoU / LdE	Memorandum of Understanding / Lettre d'Entente
MP	Marchés Publics
MPME	Micro, Petite et Moyenne Entreprise
ODEPREGECC	Observatoire Départemental de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires

OECD/DAC/OCDE	Organization for Economic Development and Cooperation
OKD	Programme financé par la DUE sur l'axe Ouaga-Kaya-Dori sur l'autonomisation socio-économique
ONAPREGECC	Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires
ONEA	Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
OSC	Organisations de la Société Civile
PCD	Plans Communautaires de Développement
PDI	Personnes Déplacées Internes
PFNL	Produits Forestiers non-Ligneux
PgM	Programme managers Enabel
PI	Pédagogie de l'Intégration
PIME	Programme d'Insertion aux Métiers et l'Insertion Économique
PjM	Project managers Enabel
POS	Plans d'Occupation des Sols
PTCS	Portefeuille Thématique Climat Sahel (programme régional financé par la DGD)
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SDSR	Santé et Droits Sexuels et Reproductifs
SNV	Netherlands Development Organization
SPE	Service Public de l'Eau
SRFOMR	Services Régionaux en charge de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural
UV-BF	Université Virtuelle BF
VBG	Violences Basées sur le Genre
WASH	Water, Sanitation and Hygiene

Fiche signalétique du programme de coopération

Pays	Burkina Faso
Code du programme de coopération	BFA 22003
Institution partenaire	Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur
Budget total	34 500 000
Durée du programme de coopération	48 mois
Date de début de la Convention spécifique	11/1/2023
Date de démarrage du programme de coopération	11/1/2023
Date de fin de la Convention spécifique	11/1/2027
Impact	Renforcer la résilience socio-économique, l'accès aux services de base et la cohésion des populations vulnérables, en particulier les femmes et des jeunes et des personnes marginalisées, au Burkina Faso
Outcomes	Les acteurs des territoires et les communautés font face aux chocs, s'adaptent et innovent en valorisant leurs potentiels pour un développement inclusif, équitable et durable dans un climat apaisé
Groupes cibles	Population hôtes, PDI, personnes vulnérables avec une attention spéciale aux femmes et jeunes
Liste des projets du programme de coopération	BFA_2200311 Reserve du portefeuille
	BFA_23004 Programme résilience Région Centre Est et Fada N'Gourma
	BFA_23005 Programme Résilience Région Centre Nord et Plateau central
	BFA_23006 Ressources Humaines
Période couverte par le rapport	2024

Résumé exécutif

La coopération bilatérale entre la Belgique et le Burkina Faso, redynamisée en 2015, a entamé son deuxième programme quadriennal fin 2023.

Ce document constitue le rapport annuel pour l'année 2024, marquant la première année de mise en œuvre de l'actuel programme de coopération bilatérale. Cette période a été caractérisée principalement par des actions préparatoires, notamment la finalisation des marchés publics et des conventions de subsides. Le début de l'année 2024 a également été consacré au recrutement du personnel clé et à l'organisation d'ateliers de consolidation stratégique, essentiels pour la bonne marche du programme.

Le programme de portefeuille actuel s'inscrit dans une double dynamique : d'une part, consolider les acquis et les expériences capitalisées lors du portefeuille précédent, et d'autre part, étendre la zone d'intervention géographique. Cette extension inclut désormais un deuxième territoire, englobant les provinces du Plateau Central et du Centre Nord, en complément de la province du Centre Est, dans le but d'accroître la portée et l'impact des actions d'Enabel (illustrant une stratégie d'intervention élargie et adaptative).

Après un an de mise en œuvre, il est prématuré de mesurer l'impact global. Néanmoins, des orientations claires sont définies pour les niveaux "outcome" et "output". La présence continue et le dialogue actif d'Enabel restent essentiels dans un contexte de fragilité où les financements des partenaires diminuent.

1 Etat des lieux de la mise en œuvre du programme de coopération

1.1 Évolution du contexte

L'année 2024 a été marquée par la prolongation du mandat de la transition et la réaffirmation de la souveraineté nationale, orientant le développement vers une approche "à la base". Sur le plan géopolitique, l'Alliance des États du Sahel (AES), regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger, continue à établir des stratégies communes en matière de sécurité et d'autonomie économique.

L'économie burkinabè est sous pression avec un chômage élevé et une inflation de 5,7%, mais des initiatives telles que la Banque de Dépôt de Trésor et l'Agence Nationale de Promotion de l'Entreprenariat (APEC) visent à dynamiser la diversification économique, particulièrement dans l'entrepreneuriat vert.

Le pays fait face à des **défis sécuritaires complexes** et à une instabilité politique persistante.

Les défis **environnementaux** liés au changement climatique sont prégnants au Burkina Faso, avec une augmentation des températures et des anomalies saisonnières qui affectent directement les rendements agricoles et la gestion des ressources naturelles.

Le **programme de coopération** maintient ses objectifs initiaux, jugés pertinents et alignés tant avec les besoins des bénéficiaires qu'avec les priorités du pays partenaire et de la Belgique. La présence continue d'Enabel dans les régions du Centre-Nord, du Plateau Central et du Centre-Est est vitale pour répondre aux défis posés par l'afflux de personnes déplacées internes. Enabel collabore étroitement avec les services déconcentrés des ministères et les communautés locales pour promouvoir la planification territoriale, faciliter la résolution des conflits, renforcer la résilience et créer des opportunités d'emploi, en particulier pour les jeunes et les femmes vulnérables. Les initiatives d'Enabel, déployées dans un contexte sahélien complexe, soulignent l'importance capitale de la paix, de la sécurité et d'une gouvernance participative pour la réussite durable des programmes de coopération.

Parallèlement, une réorientation de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) vers l'ouest et le sud-ouest du pays ouvre des perspectives pour des activités transfrontalières, notamment le corridor Abidjan-Bobo-Ouaga, renforçant les liens entre l'éducation professionnelle et le développement économique à travers les chaînes de valeur nationales et sous-régionales. Les **initiatives innovantes** développées lors du premier portefeuille, telles que le centre Mère-Enfant et le "one-stop" centre pour les Violences Basées sur le Genre (VBG), ainsi que les services financiers et non-financiers, seront capitalisées et reprises par d'autres acteurs, y compris dans le cadre des collaborations actuelles (projet Lasso Wash et Santé), créant ainsi un levier significatif pour l'innovation.

1.2 Progrès dans la réalisation des résultats de développement

1.2.1 Progrès dans la réalisation des résultats de développement - niveau impact

Après une année de mise en œuvre du portefeuille actuel, il est jugé prématuré d'évaluer de manière exhaustive notre "contribution" au niveau impact. L'avancement des trois indicateurs de niveau impact proposés dans le document de planification initiale (ci-dessous) seront analysés dans le prochain rapport annuel (en fonction de la disponibilité des données de référence).

- **Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)**
- **Incidence de la pauvreté (dans les régions d'intervention).**

- **Niveau de satisfaction de la population de la cohésion sociale**

Il est crucial de développer des mécanismes robustes pour mieux identifier et mesurer les contributions spécifiques du programme à ces trois indicateurs d'impact à l'avenir.

1.2.2 Progrès dans la réalisation des résultats de développement - niveau outcome

Les progrès au niveau des "outcomes" reflètent les efforts déployés pour jeter les bases des interventions, bien que l'année 2024 ait été largement consacrée aux activités préparatoires.

- **Outcome intermédiaire 1 : Les communautés – en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - saisissent les opportunités socio-économiques porteuses grâce à une intégration renforcée dans les chaînes de valeur agricole et de l'économie verte.**

Ce volet se concentre sur trois résultats clés : la sécurité alimentaire, le développement des chaînes de valeur agricoles et le renforcement de l'écosystème entrepreneurial, ainsi que l'adaptation des jeunes aux exigences du marché. L'année 2024 a été essentielle pour établir les conditions préalables, incluant la sélection des chaînes de valeur clés comme le riz, l'arachide, les Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL) et les produits maraîchers, en étroite concertation avec les groupes cibles. Une priorité a été donnée au renforcement du lien entre production et demande et à la promotion d'une production respectueuse de l'environnement, avec l'introduction de l'outil TAPE (Tool for Agriculture Performance Evaluation) de la FAO pour le suivi de la performance agroécologique. Les partenaires de mise en œuvre ont été formés à la collecte des données pertinentes.

Le programme prévoit également le développement d'aménagements de bas-fonds et de périmètres irrigués, créant des leviers autour des initiatives de l'Approche Territoriale Intégrée (ATI) pour réunir divers acteurs autour d'actions complémentaires (accès aux services de base, intégration PDI-Hôtes, résolution des conflits fonciers). La sélection des sites et la préparation des études techniques ont été finalisées en 2024, avec le démarrage des constructions prévu avant la saison des pluies de 2025.

Un axe majeur pour cet outcome est le renforcement de l'écosystème entrepreneurial, principalement par le biais de subventions. En 2024, trois subventions ont été signées, avec un début effectif des activités en 2025. Les principaux obstacles identifiés sont l'accès au financement pour les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et les coopératives, ainsi que l'inadéquation des services d'accompagnement. Des mécanismes de soutien incluent les Sociétés de Cautionnement Mutuel, les subventions adossées aux crédits, et le renforcement des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). Ces actions sont cruciales pour diversifier les sources de financement et accélérer la croissance des initiatives économiques menées par les jeunes et les femmes. Le Centre d'Innovation de Tenkodogo, établi lors de la première phase du portefeuille, continue de jouer un rôle clé dans l'incubation et le soutien technologique, avec des discussions sur sa réplique dans d'autres régions. Des stratégies sont élaborées pour aligner les métiers prioritaires de l'économie verte et circulaire avec les besoins locaux, en collaboration avec les centres de formation professionnelle et la Direction Générale de la jeunesse et de l'éducation permanente.

- **Outcome Intermédiaire 2 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants.**

Cet outcome couvre des interventions clés dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'eau potable et assainissement (WASH). L'année 2024 a été dédiée aux actions préparatoires pour une mise en œuvre opérationnelle plus intensive en 2025 et 2026.

- **Volet Santé :** L'équipe a réorienté ses stratégies en août 2024, aboutissant à six contrats (subventions et marchés publics) de longue durée. L'indicateur "taux d'accouchements accompagnés par un personnel de santé qualifié" a été remplacé par des indicateurs plus précis comme le taux de césarienne et la prévalence contraceptive. Les efforts se concentrent sur l'élargissement des services de santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR), l'amélioration de la qualité et de la flexibilité des services pour les populations vulnérables (notamment les PDI), et le renforcement de la gouvernance communautaire. Le renforcement des capacités des Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC) est crucial ; 88 infirmiers chefs de poste ont été formés sur les SDSR en 2024. La violence basée sur le genre (VBG) reste un défi majeur ; le projet prévoit de consolider le modèle de réponse aux VBG, avec des infrastructures dans les districts de Pouytenga et Zorgho. Les interventions pour l'amélioration des SDSR s'articulent autour de trois axes : renforcement du système de santé (chaîne d'approvisionnement, télémédecine), adaptabilité au contexte fragile (recherche-action sur l'intégration des PDI), et gouvernance/concertation (soutien aux Comités de Gestion - COGES).
- **Volet Éducation :** Dans un contexte d'afflux de PDI, les actions visent à lever les barrières à l'éducation et prévenir le décrochage scolaire. Les principales actions comprennent la réinsertion et le maintien scolaires (distribution de kits), la sensibilisation culturelle pour promouvoir l'éducation des filles (théâtre, contes), le renforcement de la qualité éducative (formation de 574 directeurs d'écoles à la collecte de données, soutien aux enseignants pour l'Approche Par les Compétences - APC et la Pédagogie de l'Intégration - PI), et le renforcement de la gouvernance scolaire (capacités des acteurs communautaires APE, AME, COGES, et mise en place d'un cadre de concertation).
- **Volet WASH :** Ce volet vise à améliorer les services de base par un accès inclusif, équitable et durable. Les interventions se concentrent sur le renforcement des infrastructures d'eau potable à Fada N'Gourma et Koupéla (actualisation des APD en 2024), l'initiative d'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) pour éliminer la défécation à l'air libre dans 23 villages de Dialgayé. Des actions sont en cours pour renforcer les compétences professionnelles (plomberie, maintenance) et améliorer les capacités des COGES dans les écoles et centres de santé. Enfin, une contribution au dialogue politique et à la gouvernance renforce les capacités des acteurs communaux en Maîtrise d'Ouvrage Communale (MOC) et en Délégation du Service Public de l'Eau (SPE).
- **Outcome Intermédiaire 3 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - recourent à des espaces de dialogue et de prévention des conflits qui promeuvent la cohabitation et à des mécanismes de gestion des conflits qui renforcent la cohésion sociale.**

Les interventions dans ce domaine ciblent principalement les conflits fonciers, en combinant mécanismes endogènes et juridictions classiques. L'ONAPREGECC (Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires) et les Commissions de Conciliation Foncière Villageoise (CCFV) jouent un rôle central dans la promotion de la résolution à l'amiable. Une augmentation du taux de saisine des commissions est observée, notamment grâce aux campagnes de sensibilisation. Les données indiquent que 81% des conflits fonciers soumis aux CCFV ont été résolus par conciliation, tandis que le taux de résolution par les démembrements de l'ONAPREGECC est passé de 14% en 2023 à 18% en 2024 dans les trois régions d'intervention. Enabel soutient également les commissions foncières villageoises (CFV) dans la sécurisation foncière via les attestations de possession foncière (APFR), qui contribuent à prévenir les conflits. Une cartographie des conflits a été réalisée en 2024 pour mieux comprendre leurs causes et justifier le renforcement des

CCFV et CFV. Le renforcement des capacités, initié en 2024, se poursuivra en 2025 et 2026, intégrant l'analyse sensible aux conflits et renforçant la collaboration entre la justice moderne et la justice coutumière. Enabel collabore aussi avec les acteurs judiciaires pour améliorer l'efficacité de la chaîne pénale et rapprocher la justice des justiciables.

- **Outcome Intermédiaire 4 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - prennent part à une planification et gestion territoriale intégrée, participative et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire.**

La collaboration avec le pilier d'autonomisation socio-économique a permis le développement d'un projet de territoire à Dassoui, commune de Dialgaye. Ce projet est centré sur un bassin rizicole de 25 hectares et implique activement les communautés et les autorités locales, intégrant des dimensions multisectorielles : autonomisation socio-économique, éducation, gouvernance, prévention et gestion des conflits, et sécurisation foncière. Une initiative similaire est en cours à Tintogo, commune de Zorgho. Les efforts comprennent le renforcement des capacités des collectivités territoriales pour l'actualisation des plans de développement et de contingence, en collaboration avec le SP/CONASUR (Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation). Cependant, les difficultés à obtenir des données sur la résilience des communautés pose un défi à la mise en œuvre efficace du système de suivi. Pour une planification territoriale adaptée, des outils comme les Plans d'Occupation des Sols (POS) sont évalués et améliorés, intégrant les enjeux climatiques et environnementaux. Des formations spécifiques (cartographie, gestion foncière) ont été organisées pour les acteurs locaux. En 2024, des ateliers de cocréation avec une participation active des organisations de la société civile ont abouti à des projets qui seront mis en œuvre ultérieurement. Des formations ont été organisées en matière de planification territoriale, incluant des techniques de cartographie (QGIS), ainsi que la tenue des registres fonciers ruraux et l'archivage de documents fonciers.

- **Outcome Intermédiaire 5 : Les acteurs institutionnels et contractuels, la société civile, le personnel d'Enabel Burkina Faso adressent les causes profondes des inégalités de genre.**

L'inégalité de genre, omniprésente, nécessite une approche ciblée sur ses causes profondes. Le programme a identifié plusieurs axes d'intervention. Des initiatives éducatives et institutionnelles sont mises en œuvre pour lutter contre la déperdition scolaire des filles et renforcer les capacités des cellules genre et des Organisations de la Société Civile (OSC). Dans la région de l'Est, des ateliers et un groupe de travail ont été créés pour aborder ces questions. Il est jugé essentiel d'intervenir à la fois à la base et au niveau des services nationaux, en particulier les cellules genre ministérielles et institutionnelles, avec une approche transformatrice. Le volet genre a appuyé la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS) du ministère en charge du genre pour élaborer et valider deux documents stratégiques majeurs : le tableau de bord et l'annuaire statistique « Femme et Genre 2023 », fournissant des données actualisées pour orienter les décisions visant à réduire les inégalités. Un atelier régional a réuni 43 participants (dont 16 femmes) pour élaborer un cadre de concertation sur le genre au Centre-Est, résultant en un projet de plan d'action et une formation sur le genre et les Violences Basées sur le Genre (VBG). Enfin, Enabel a lancé une initiative interne pour traiter les causes profondes des inégalités de genre, avec des points focaux dédiés et des actions prioritaires, notamment la célébration des seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, une sensibilisation aux stéréotypes de genre, et l'organisation d'un panel sur l'autonomisation économique des femmes. Trois capsules vidéo ont été produites pour valoriser et documenter les progrès réalisés dans le cadre de ces initiatives liées au genre.

1.3 Performance du programme de coopération

1.3.1 Performance des projets

Le tableau ci-dessous présente l'auto-évaluation de la performance pour chaque intervention du programme, selon les critères clés de l'OCDE/DAC (Pertinence, Efficacité, Efficience, Durabilité). Les notes vont de "A" (excellent) à "D" (insuffisant).

Projets du programme de coopération	Pertinence	Efficacité	Efficience	Durabilité
BFA 23004 Appui à la résilience au Centre Est et à Fada N’Gourma	A	B	B	B
BFA 23005 Appui à la résilience au Centre Nord et au Plateau Central	A	A	B	A

1.3.2 Analyse de la performance du programme de coopération

L'analyse de la performance globale du programme révèle une disparité notable entre les deux zones d'intervention, principalement due au fait que l'ensemble des volets ne sont pas déployés uniformément sur tous les territoires. Par exemple, le programme « Résilience Territoire 1 », basé à Koupéla, met en œuvre toutes les composantes dans la région du Centre-Est, tandis qu'à Fada N’Gourma, il se concentre principalement sur le volet WASH. À l'inverse, le programme « Résilience Territoire 2 », basé à Kaya, n'intègre pas les volets d'autonomisation socio-économique ni de santé dans la région du Centre-Nord, bien que des opportunités de renforcement de ces aspects soient explorées via la collaboration avec le programme OKD (financé par la DUE) et l'utilisation future de la réserve du portefeuille. Dans le Plateau Central, cependant, tous les volets sont mis en œuvre par le programme « Résilience Territoire 2 ».

L'analyse repose sur les quatre critères de qualité définis par l'OCDE/DAC :

- Pertinence** : L'évaluation de la pertinence met en évidence une forte cohérence du programme avec les politiques nationales du Burkina Faso à tous les niveaux, ainsi qu'avec la stratégie belge de coopération. La décision de recentrer le nouveau programme sur la population et d'adopter une approche "bottom-up" (ascendante) s'avère particulièrement pertinente face à la complexité de la situation sécuritaire et au nombre élevé de personnes déplacées internes. L'approche territoriale intégrée, caractérisée par sa flexibilité et son inclusivité holistique, a fait l'objet de nombreux débats internes pour mieux comprendre sa conceptualisation et assurer sa mise en œuvre dans des conditions souvent complexes et non optimales. Les auto-évaluations des deux programmes ont attribué une note "A" à ce critère, confirmant la bonne adéquation du programme avec les besoins et le contexte.
- Efficience** : Bien que les ressources (finances, ressources humaines, biens et équipements) soient disponibles, des marges d'amélioration subsistent dans leur gestion. La faible appropriation des procédures internes d'Enabel, notamment l'outil de gestion des subsides et, à moindre échelle, des marchés publics, par le personnel nouvellement recruté a contribué à une certaine lenteur dans la passation des marchés et la mise en œuvre des activités. Une mutualisation accrue des expertises entre les différents programmes et un renforcement des compétences du personnel (par exemple, des formations spécifiques sur les subsides) sont identifiés comme des pistes d'amélioration. De plus, il est possible d'optimiser la performance en évitant de justifier des activités isolées et en les intégrant dans une séquence logique qui renforce leur complémentarité, alignant ainsi les actions sur une Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Des discussions inter-volets plus intenses permettraient de rendre la complémentarité des interventions plus tangible. Les résultats attendus (outputs) sont globalement atteints, mais il est crucial de valoriser davantage les changements à long terme.

- **Efficacité :** L'évaluation reflète les défis inhérents à la complexité des interventions dans un environnement instable. Modifier la sphère d'influence dans un tel contexte d'insécurité et de faible résilience demeure une tâche ardue. Cependant, cette complexité stimule la recherche d'alternatives et la mise en œuvre de solutions innovantes pour atteindre les objectifs. En réalisant des analyses fréquentes des opportunités et des défis, et en agissant en conséquence, des progrès significatifs peuvent être réalisés. L'équipe dispose de capacités intrinsèques solides, complétées par des compétences complémentaires disponibles à Bruxelles, ce qui lui permet de mobiliser les ressources nécessaires et de maintenir une approche proactive et flexible.
- **Durabilité :** Concernant la durabilité financière, des discussions préalables sont engagées pour assurer la pertinence des initiatives, notamment celles impliquant des associations ou des coopératives. Les difficultés principales se situent au niveau des structures déconcentrées, qui nécessitent souvent des fonds additionnels pour assurer le fonctionnement des services essentiels, tels que les "one-stop" centres pour les cas de VBG ou les centres mère-enfant. En raison de leur dépendance aux financements étatiques, leurs budgets ne sont pas toujours garantis dans le contexte actuel. En réponse, plusieurs interventions systémiques seront lancées en 2025, aux niveaux central et décentralisé, pour optimiser la gestion de ces structures et assurer leur pérennité. D'autres initiatives exploreront l'innovation et la digitalisation, comme la télémédecine, qui pourrait réduire les coûts tout en améliorant les services de santé, ou des accords de délégation pour la maintenance et la gestion des services publics (WASH) entre les administrations et les bénéficiaires. L'orientation vers la durabilité a déjà commencé en 2024 dans le cadre de la consolidation des services tels que les "one-stop" centres ou les centres mère-enfant, avec des discussions initiées pour une prise en charge institutionnelle par les ministères concernés.

1.3.3 Thèmes transversaux

L'intégration des thèmes transversaux est un pilier essentiel du programme, visant à garantir une approche holistique et sensible aux différentes dimensions du développement.

- **Environnement et changement climatique :** Le programme a commencé les préparations pour concevoir du matériel pédagogique destiné à sensibiliser les élèves aux enjeux de la paix, de l'environnement, du changement climatique et à promouvoir une citoyenneté active, avec un lancement programmé pour mars 2025. Bien que le programme ne soit pas exclusivement centré sur les changements climatiques, une attention particulière est portée à ces problématiques. Par exemple, les activités d'autonomisation socio-économique privilégient la transformation des produits forestiers non ligneux et l'agroécologie, tout en proscrivant l'utilisation des pesticides. Les relations avec le projet régional "Programme Thématique Climat Sahel" (PTCS) nécessitent d'être consolidées, d'autant plus qu'il intervient dans la même région. Les boutiques de vente de PFNL offrent une opportunité de commercialisation de produits écologiques issus des initiatives du volet socio-économique. De plus, la protection des bassins versants, en amont des investissements du portefeuille dans les bas-fonds, vont faire l'objet de négociations avec le PTCS (ex: mise en place de pépinières communales selon le modèle PTCS).
- **Genre :** Pour la dimension genre, deux sessions de renforcement des capacités sur le genre et une initiation à l'écriture inclusive ont été organisées pour le personnel, les incitant à intégrer l'écriture inclusive dans leurs communications et rapports. Ces formations ont également permis au personnel et aux partenaires de prendre en compte le genre et l'inclusion dans l'identification, la planification et la mise en œuvre des activités (ex: inclusion des personnes à mobilité réduite, diversité linguistique dans les formations). L'équipe du volet genre s'assure de l'intégration du genre dans les lignes directrices des subsides, les appels à propositions et les marchés publics, visant à aligner les projets soumis sur les scores 1 ou 2 du marqueur genre de l'OCDE, conformément à la stratégie genre d'Enabel pour 2027. Des points focaux genre ont

été identifiés dans chaque département et projet pour renforcer le suivi organisationnel et opérationnel de la question.

- **Digitalisation** : En matière de digitalisation, le volet santé a préparé un accord opérationnel de coopération avec l'Université Virtuelle du Burkina Faso pour tester une plateforme pilote de télémédecine (issue du projet Paspanga précédent portefeuille). Ce pilote de 24 mois entre une formation sanitaire périphérique (ou le Centre Mère-Enfant) et le CHR de Tenkodogo est en cours de définition selon une approche de "design thinking". En synergie avec l'équipe digitalisation, un formulaire en ligne a recueilli les besoins en renforcement de capacités numériques pour formuler des actions adaptées. Dans le cadre du projet filière, une action de E-Vulgarisation est en cours de préparation pour les chaînes de valeur prometteuses, favorisant l'apprentissage participatif et l'inclusion des personnes vulnérables sans nécessiter de longs déplacements. Au niveau de la cohésion sociale, un appui a été fourni au Secrétariat Permanent de l'ONAPREGECC pour l'opérationnalisation de sa base de données dans les trois régions de couverture du portefeuille bilatéral, avec une dotation en matériel informatique à 13 démembrements et des formations prévues sur la collecte et l'archivage numérique des données sur les conflits.
- **Emplois décents** : Le programme accordera une attention particulière au pilier emploi, notamment à travers le Programme d'Initiation aux Métiers et à l'Insertion Économique (PIME), principalement destiné aux jeunes pour la création d'emplois décents. Cependant, l'octroi du subside pour ce programme a accusé un retard significatif en 2024. Par ailleurs, des discussions sont en cours pour définir les modalités de déploiement de l'approche Haute Intensité de Main-d'Œuvre (HIMO) dans les travaux d'infrastructure hydroagricole et la construction de pistes rurales. Une note d'orientation pour les pistes rurales en HIMO a été élaborée, et celle concernant les infrastructures agricoles sera finalisée début 2025.

1.4 Synergies et complémentarités

1.4.1 Synergies et cohérence stratégique du programme de coopération

- **Cohérence entre les différents domaines de résilience du Portefeuille bilatéral** : L'expérimentation de l'Approche Territoriale Intégrée (ATI) à Dialgaye, centrée sur l'aménagement des bas-fonds rizicoles, constitue un exemple concret de synergies entre les différents domaines de résilience. La sécurisation foncière, l'intermédiation sociale, et le renforcement des mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans cette localité favorisent une exploitation durable et apaisée de ces aménagements, au bénéfice des communautés locales. De manière plus spécifique, plusieurs actions illustrent ces synergies internes : la mise en place et l'animation d'un groupe de travail pour le maintien des filles à l'école (volet Genre et Éducation) ; le développement de modules de formation sur le leadership genre transformateur pour les acteurs de l'éducation (volet Éducation avec contribution du Genre) ; l'instauration de cadres de concertation sur le genre impliquant tous les volets ; la formation professionnelle et la réinsertion socio-économique des détenus (Cohésion sociale, Autonomisation socio-économique, Genre et Infrastructures) ; et les renforcements de capacités des acteurs locaux du secteur WaSH en genre, sensibilité aux conflits et nexus Humanitaire-Développement-Paix (Cohésion sociale, Genre et Wash).
- **Cohérence au sein du programme de coopération (avec projets tiers)** : Des synergies opérationnelles ont été établies sur le terrain, notamment avec le Programme Thématique Climat Sahel (PTCS), volet Burkina Faso. Les volets gestion foncière et infrastructures du Portefeuille apportent un soutien technique constant au PTCS dans ses aménagements hydroagricoles, et au programme OKD (sur le renforcement de la résilience socio-économique dans la région du Centre-Nord

financé par l'UE) dans la réalisation de ses infrastructures. Simultanément, le volet Cohésion sociale, en renforçant les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, contribue à instaurer un climat social propice aux actions de développement dans les communes couvertes par le PTCS et OKD. En outre, l'appui du PTCS aux communes de Andemtenga, Kando, Koupéla et Pouytenga pour la mise en place et le renforcement des Commissions Communales et Villageoises de Conciliation et de Gestion Foncière (CCFV et CFV) s'inscrit dans une dynamique similaire portée par les volets Cohésion sociale et Gestion foncière dans six autres communes non couvertes par le PTCS. Cette complémentarité dans la mise en place de ces structures contribue à contenir et gérer localement les conflits fonciers, désengorgeant ainsi les Tribunaux de Grande Instance (TGI) de Koupéla et Tenkodogo. Les échanges et collaborations entre le PTCS et le volet Autonomisation socio-économique, notamment sur les aménagements des bas-fonds, offrent une précieuse opportunité de "partage d'expérience et d'enrichissement mutuel". Il est souligné que cette cohérence et complémentarité stratégiques sont un processus de cocréation progressif, adapté aux spécificités de chaque zone d'intervention, bien que parfois entravé par des décalages dans les dates de démarrage des programmes.

1.4.2 Autres synergies et complémentarités

Le programme Enabel Burkina a mis en œuvre en 2024 les projets suivants, en synergie avec le portefeuille bilatéral :

- **Projet OKD** : Axé sur les thématiques socio-économiques et la mobilité humaine le long de l'axe Ouaga-Kaya-Dori, ce projet (budget Enabel : 5,9 M€, durée : 2023-2026) complète le portefeuille bilatéral en renforçant les aspects socio-économiques, la cohésion sociale et la gouvernance/planification urbaine dans la région du Centre-Nord. Des cadres de concertation ont été établis pour identifier des synergies avec RESIL-KAYA et PTCS.
- **Projets Lasso (WaSH et Santé)** : Ces projets (Lasso WaSH : 5 M€, 2024-2027 ; Lasso Santé : 6,1 M€, 2024-2027) permettent la réplique nationale d'approches éprouvées, telles que le modèle holistique de prise en charge des cas de Violences Basées sur le Genre (VBG) à travers les centres "one stop". Enabel adapte son expertise en santé et WASH aux besoins spécifiques de chaque programme, étendant l'impact à l'échelle nationale et favorisant l'institutionnalisation des bonnes pratiques.
- **Projet PARJI** : À sa clôture (2021-2024, budget : 3,8 M€), les leçons apprises ont été diffusées pour exploiter les dynamiques prometteuses dans des domaines comme la justice de proximité et la médecine légale pour les cas de VBG. Le portefeuille bilatéral poursuit la mise en œuvre des priorités et des lacunes non couvertes par PARJI, notamment les audiences foraines, le renforcement de l'efficacité de la chaîne pénale et l'appui à l'application de la loi sur les travaux d'intérêt général (TIG) comme alternative aux peines d'emprisonnement.
- **PTCS (Programme Thématique Climat Sahel)** : Ce programme régional (budget : 12,5 M€, durée : 2022-2026) est en synergie avec le portefeuille bilatéral, notamment sur les aspects climatiques et environnementaux.
- **D4GW (Digital for Girls and Women)** : (Budget : 2,25 M€, durée : 2021-2025)

Grâce à la combinaison des projets bilatéraux et tiers, Enabel occupe une position stratégique en tant qu'acteur de développement dans une logique de coopération bilatérale, tant au niveau géographique que sectoriel. Enabel intervient dans les zones dites "de basculement" ou "oranges", situées entre les zones fortement affectées par l'insécurité et la capitale.

Deux initiatives complémentaires ont été initiées en 2024 mais leur signature est attendue pour 2025 : un Protocole d'Accord (MoU) avec l'UNHCR et un autre avec le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB). Le MoU avec le CNPB vise à mobiliser le secteur privé dans le cadre d'un développement économique et social inclusif, en définissant une plateforme de

coopération autour de quatre axes principaux : la formation et le renforcement des capacités ; l'accès aux ressources et financements ; l'accompagnement à l'insertion professionnelle ; et la promotion de l'entrepreneuriat inclusif. Ces synergies renforcent l'impact des actions du Portefeuille 2023-2027.

1.5 Dialogue politique et expertise

1.5.1 Dialogue politique

La participation du programme au dialogue politique sectoriel reste, pour l'heure, relativement limitée. Cependant, plusieurs thématiques clés ont été identifiées au cours de l'année 2024 et sont appelées à être des points d'entrée pour des échanges plus approfondis. Parmi celles-ci figurent l'introduction de l'outil TAPE, qui vise à permettre un suivi plus efficace de la transformation vers l'agroécologie. D'autres discussions ont porté sur le modèle "one-stop" dans une approche holistique de prise en charge des Violences Basées sur le Genre (VBG), ainsi que sur l'introduction de la télémédecine comme solution innovante dans le secteur de la santé. Il est anticipé que ce paragraphe sera enrichi de manière significative sur la base des expériences et des dialogues qui seront accumulés et intensifiés au cours de l'année 2025.

1.5.2 Expertise

La mobilisation de l'expertise interne au sein d'Enabel n'a pas rencontré de difficultés majeures en 2024. Toutefois, il a été noté que les Project Managers (PjM) devraient adopter une approche plus proactive dans la recherche d'expertises ponctuelles auprès des experts de la section Expertise & Think d'Enabel au siège, afin d'optimiser l'utilisation des ressources internes. Le personnel d'Enabel Burkina a bénéficié de plusieurs séances de travail à Bruxelles, ce qui a permis de renforcer leurs compétences et de participer à des dialogues stratégiques, notamment ceux concernant les experts en Suivi, Évaluation et Apprentissage (MEL) et les discussions autour de l'urbanisme, une thématique d'une importance particulière pour le programme RESIL-KAYA.

En ce qui concerne les Marchés Publics (MP) et les Subsidies, la qualité des offres soumises par les soumissionnaires n'est pas toujours à la hauteur des attentes, et les discussions relatives à la définition des objectifs à atteindre avec les partenaires se révèlent souvent longues et complexes. Des solutions ponctuelles sont régulièrement mises en œuvre pour minimiser les risques et inclure des jalons nécessitant des non-objections. Par ailleurs, il a été observé que la qualité des rapports produits par les consultants est parfois insuffisante ou que ces rapports sont remis avec du retard. Les consultants sont eux-mêmes parfois confrontés aux mêmes restrictions dans la collecte d'informations sur le terrain, ce qui complique leur travail et affecte la qualité des analyses et des recommandations formulées. Au début de l'exécution du programme, une tendance à externaliser de nombreuses études auprès de consultants a été adoptée dans le but de gagner du temps. Cependant, des doutes subsistent quant à l'efficacité réelle de cette option. Quant aux accords opérationnels, la plupart ont été signés récemment, et leurs résultats ne sont pas encore disponibles pour une évaluation complète.

1.6 Modalités de partenariat et opérationnelle

1.6.1 Modalités de partenariat

L'année 2024 a marqué le véritable lancement opérationnel du programme, caractérisé par une intense activité de préparation et de signature de marchés publics et de conventions de subventions. Au total, 24 marchés publics ont été signés pour un montant cumulé de 1 211 209 €, tandis que 5 conventions de subventions ont été conclues pour un montant total de 1 460 000 €. Ces engagements financiers sont actuellement en cours d'exécution et représentent des contributions significatives pour l'atteinte des objectifs dans divers domaines d'intervention. Parmi les contributions notables de ces marchés et subventions, on peut citer :

- La structuration et le développement de filières agricoles clés (riz, arachide, PFNL, maraîchage).
- La réalisation de forages à gros débit, permettant la mise en place de périmètres maraîchers essentiels pour la sécurité alimentaire.
- La sécurisation foncière de ces aménagements, accompagnée du renforcement des commissions foncières villageoises pour la résolution des conflits.
- Le renforcement des structures de cogestion dans le domaine de l'éducation, améliorant la gouvernance locale des établissements scolaires.
- La fourniture d'équipements médicaux essentiels pour les centres de santé.

En ce qui concerne les subventions, le programme a, d'une part, consolidé des activités issues de l'ancien portefeuille, telles que le soutien continu au Centre d'Innovation. D'autre part, il a initié de nouvelles activités, comme l'appui à l'écosystème entrepreneurial. Ces initiatives sont cruciales pour progresser dans les actions de résilience socio-économique et améliorer l'accès au financement, souvent un facteur limitant pour l'accélération des initiatives entrepreneuriales. Il a été observé que la procédure d'attribution des subsides par octroi direct a été privilégiée (70% des subsides), bien que l'orientation stratégique vise une préférence pour les subsides via la procédure d'Appel à Propositions (AAP) à hauteur de 80%.

Tableau 2 : Principaux marchés lancés en 2024

N°	Intitulé du marché public	Contractant/Attributaire	Volet	État d'avancement (Attribué/en cours d'attribution)	Montant Total €
1.	Marché de service relatif à la structuration des filières agricoles Riz, arachide, PFNL, maraîchage	Consortium PPI-Rikolto-Inades Formation Burkina	RSE	En cours d'exécution	450 000
2.	Marché public relatif à la fourniture de matériel informatique au	TS Trading	RSE	Exécuté	5 488

	profit des DRARAH et IRSAT				
3.	Marché public relatif aux Travaux de réalisation de 7 forages positifs à gros Débit	Entreprise STE (lot 1) Compagnie Ouédraogo (lot 2)	RSE	En cours d'exécution	69 758
4.	Marché public relatif aux Travaux de réalisation de 7 forages positifs à gros Débit	YIIDA SARL	RSE	En cours d'exécution	11 760
5.	Marché de service relatif au « renforcement des capacités des acteurs communaux et des Services Techniques Déconcentrés (STD) sur la gestion et sécurisation foncière dans les régions du Centre- Est, Plateau- Central et Centre- Nord »	Pro-Business Management	CS	Exécuté	8 852
6.	Etude d'actualisation du réseau AEP de la ville de Fada N'Gourma	GKW Consult GmbH	SB/W	Exécuté	24 072
7.	Marché de services relatif au « Renforcement de capacités des membres des organisations de la société civile à l'acquisition d'outils d'intégration du genre dans la mise en œuvre des interventions au Centre-Est, Plateau-Central et Centre-Nord »		Genre	En cours d'attribution	53 375

8.	Marché de fournitures de kits scolaires aux élèves EDI et hôtes vulnérables		SB/E	Exécuté	10 000
9.	Marché de fournitures de serviettes hygiéniques aux filles EDI et hôtes vulnérables		SB/S	Exécuté	15 000
10.	Marché de services “Formation en gestion des données”			En cours d’exécution	15 000
11.	Marché de services relatif au « Renforcement de capacité des responsables des structures éducatives		SB/S	En cours d’attribution	70 000
12.	Développement de matériels pédagogiques pour accroître les compétences de vie des élèves		SB/S	En cours d’attribution	50 000
13.	« Recrutement d’une organisation non gouvernementale (ONG) pour l’incubation d’organisations	Centre d’Information, de Formation et d’Études sur le Budget (CIFOEB).	GO	Attribué et en cours d’exécution	160 000
14.	Recrutement d’un consultant pour la facilitation d’ateliers de co-création	Groupe MEKTOUB-YANFODAANO	GO	Attribué et en cours d’exécution	16 800
15.	Appui à la facilitation de la mise en place et l’animation	Association Monde Rurale (AMR)	GO	Attribué et en cours d’exécution	13 720

	d'espaces publics de dialogue				
16	Recherche-action sur l'intégration des PDI dans l'offre de soins	Centre MURAZ	SB/S	Attribué et en cours d'exécution	91 300
17	Marché de fournitures relatif à la « reproduction d'outils de collecte de données et de promotion de la Santé et des Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) au profit des districts sanitaires et des directions régionales du Centre-Est et du Plateau-Central »	UGMS	SB/S	Attribué et en cours d'exécution 31 563 420 FCFA	48 118
18	Marché de fournitures relatif à la « Fourniture, livraison et installation d'équipement médical pour les districts sanitaires de Zorgho, Koupéla, Pouytenga et Tenkodogo »	UNIVERS-BIO	SB/S	Attribué et en cours d'exécution 45 307 315 FCFA	69 070
19	Marché public de fourniture, livraison de kits au profit des Agents de santé à base communautaire des districts sanitaires de Zorgho, Koupéla, Pouytenga et Tenkodogo	COGEF Distribution Sarl	SB/S	Exécuté (réception faite)	28 896

20	Cartographie des conflits et des mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans les régions du Centre-Est, Plateau Central et Centre-Nord du Burkina Faso	Cabinet A.M.T. Africa Consulting SARL	CS	Exécuté	9402
21	(Acquisition de matériels et équipements au profit des Commissions foncières villageoises (CFV), Commissions de conciliation foncière villageoises (CCFV) et Bureaux Domaniaux/Services fonciers ruraux (BD/SFR) des communes de Dialgaye, Garango, Komtoèga, Tenkodogo, Tensobtenga et Yargo»)	Lot 1 : SM Services Lot 2 : Faso Market Lot 3 : EKF	CS	Exécuté	Lot 1 : 4 246 Lot 2 : 10 296 Lot 3 : 16 937
22	Fourniture et livraison d'équipement à la MAC/Tenkodogo	EGSDF	CS	Exécuté	11 830
23	Fourniture et livraison d'équipement à la MAC/Koupéla	FASO Emergence	CS	Exécuté	19 094
24	Acquisition de matériel informatique au profit des démembrements de l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (ONAPREGECC) des zones de	SOMAF Informatique	CS	Exécuté	39 477

	couverture du portefeuille bilatéral 2023-2027				
Total attribuée et en cours d'exécution					1 211 209
25	Etudes techniques pour la réalisation des ouvrages d'eau potable dans les écoles et CSPS dans les régions du Centre-Est et du Plateau Central.» Pays : Burkina Faso		SB/W	Marché lancé en décembre 2024 28 370 000 FCFA	43 250
26	Etude de faisabilité, conception architecturale et établissement de Dossier d'appel d'offre (DAO) pour la réalisation de latrines institutionnelles (Ecoles, CSPS) au Centre-Est et au Plateau Central		SB/W	Marché lancé en décembre 2024 7 450 000 FCFA	11 357

Tableau 2 : Principales conventions de subside lancées en 2024

N°	Intitulé de la convention de subside	Type de Procédure (Octroi direct ou appel à proposition)		Nom du partenaire	État d'avancement (Signé ou en cours)	Montant Total €
1.	Appui au renforcement du Centre d'Innovation	Octroi Direct	RSE	CEAS Wakat Lab	Signé et en cours d'exécution	190 000
2.	Soutien à l'écosystème entrepreneurial	Octroi Direct	RSE	MEBF	Signé et en cours d'exécution	350 000
3.	Améliorer l'accès aux semences de variétés	Octroi Direct	RSE	INERA	Signé et en cours	135 000

	améliorées et aux bonnes pratiques agroécologiques				d'exécution	
4.	Accès au financement	Octroi Direct	RSE	TRIAS	Signé et en cours d'exécution	900 000
5.	Orientation des PDI pour l'accès aux soins	Octroi direct	CB/S	ASMAD E	En cours d'exécution	80 000
Total en exécution			1655000			
6.	Programme d'insertion au marché de l'emploi (PIME)	Appel à proposition à 2 phases	RSE	-	En évaluation	850 000
7.	Réintégration scolaire des élèves en décrochage scolaire par les alternatives scolaires non formelles	Octroi Direct	CB/E	Tin Tua	En cours de signature	145 000
8.	Renforcement de la cohésion sociale et de l'accès et le maintien des élèves à l'école au moyen de la culture	Octroi Direct	CB/E	Africalia	En cours de signature	185 000
9.	Santé reproductive des adolescents et des jeunes	Subside par AAP	CB/S	-	En cours de signature	80 000
10.	Suivi-évaluation des cadres de gouvernance en santé communautaire	Subside par AAP	CB/S	-	En cours de signature	200 000
Total en cours de signature			1460000			
11.	Promotion et diffusion	Subside par AAP	SB/S		Propositions en	305'612

	d'information sur la SDSR				cours d'évaluation	
	Renforcement des approches transformatrices des normes sociales et culturelles à travers la sensibilisation à l'hygiène et l'assainissement via l'ATPC	Subside par AAP en 2 phases	SB/W		CN évalués / notifications sont faites	100 000
Total en évaluation		405612				

Abréviations Volets :

- RSE : Résilience Socio-Économique
- SB/E : Service de Base Éducation
- SB/S : Service de Base Santé
- SB/W : Service de Base WASH
- CS : Cohésion Sociale
- GO : Gouvernance
- Ge : Genre

1.6.2 Modalités opérationnelles

Les modalités de suivi du programme ont été mises en place progressivement à partir de la mi-2024. Deux sessions du Comité de Pilotage (COPIL) ont été organisées, en étroite collaboration avec les ministères de tutelle concernés, permettant une coordination stratégique régulière. Les Termes de Référence (TdR) et le Règlement d'Ordre Intérieur (RoI) du Comité Technique (COTECH) sont en cours de finalisation et devraient être approuvés en début 2025, formalisant ainsi les mécanismes de coordination opérationnelle.

En novembre 2024, une réunion du Comité Mixte Paritaire Bilatéral (CMPB) a eu lieu, réaffirmant l'engagement des gouvernements burkinabé et belge à soutenir le programme de portefeuille. Lors de cette réunion, une décision importante a été prise : l'autorisation de mobiliser la réserve de 2,5 millions d'euros pour le renforcement du portefeuille en cours. Cette allocation vise spécifiquement à consolider les acquis et à soutenir des actions favorisant la cohésion sociale et la résilience des Personnes Déplacées Internes (PDI) et des communautés hôtes, principalement (mais non exclusivement) dans les régions du Centre-Nord et du Plateau Central. Cette décision stratégique sera officialisée début 2025 par un échange de lettres détaillant les investissements prévus.

La configuration opérationnelle initiale du portefeuille s'est avérée ne pas être optimale. En raison des défis sécuritaires persistants, les expatriés ne peuvent plus séjourner de manière permanente dans les bases régionales. Le nouveau dispositif opérationnel, inspiré de l'Approche Territoriale Intégrée (ATI), prévoit la présence d'un manager par base, dont le rôle est d'orienter les équipes sur le terrain et d'identifier les synergies potentielles. Les équipes sont réparties entre Koupéla (13 personnes en lien direct, 6 en indirect) et Kaya (4 en direct, 7 en indirect). Les experts "EST" (Économie Sociale et Territoriale), les chargés de Suivi-Évaluation (MEL) et les cadres transversaux basés à Ouagadougou sont supervisés par le Program Manager (10 personnes). Cependant, il a été constaté que l'étendue des

responsabilités de gestion (span of control), sauf à Kaya, est trop importante pour permettre un encadrement efficace. De plus, l'externalisation des expertises EST et MEL a, dans certains cas, créé des barrières artificielles. Plusieurs analyses ont été menées pour optimiser ce dispositif, mais des obstacles persistent. Une révision approfondie du dispositif opérationnel est prévue pour le début de l'année 2025 afin d'établir une configuration plus appropriée et plus efficace.

1.7 Gestion des risques

Une analyse FRAME (Fragility, Risk and Resilience Assessment for Management Effectiveness) menée en juin 2022 a identifié des risques majeurs pour le programme de coopération. Cette analyse a été réalisée dans un contexte de perturbations significatives, survenues quelques mois seulement après le renversement du gouvernement. Dans le cadre d'un processus de stabilisation progressive, il a été décidé de recentrer le nouveau programme sur la population et d'adopter une approche "bottom-up" (ascendante). Cette approche conserve toute sa pertinence, bien que l'année 2024 ait marqué une ouverture renforcée vers des collaborations de proximité avec les services décentralisés. Il est crucial de continuer à rétablir et renforcer la confiance en identifiant des opportunités favorables et en s'adaptant continuellement au contexte.

Les relations interpersonnelles s'avèrent particulièrement déterminantes pour la réussite du programme. Des ouvertures plus marquées ont été observées dans les zones où Enabel est déjà intervenu dans le cadre du portefeuille précédent, témoignant d'une confiance préexistante. En revanche, dans les nouvelles zones d'intervention, le risque de retard dans l'exécution des programmes subsiste en raison de la nécessité d'établir une entente mutuelle et une confiance avec les autorités locales et les communautés. Une collaboration étroite et proactive entre les responsables de projet, les gestionnaires de programme et la conseillère stratégique est en cours pour surmonter ces défis.

La sécurisation du personnel constitue un autre risque majeur et constant dans le contexte burkinabé. En réponse à cette menace, des agents de sécurité ont été déployés dans toutes les bases du programme, y compris à Ouagadougou. Leur rôle consiste à analyser régulièrement la situation sécuritaire locale et à suivre de près tous les incidents potentiels. Ces mesures préventives et de surveillance continue ont permis d'éviter des incidents majeurs affectant le personnel en 2024.

L'approche axée sur la sensibilité aux conflits a été mise en œuvre avec succès, permettant de gérer efficacement les tensions entre éleveurs et agriculteurs, et d'améliorer les relations entre les Personnes Déplacées Internes (PDI) et les communautés hôtes. Une plus grande cohérence entre cette approche et les autres volets du programme est un axe de travail à poursuivre pour maximiser les synergies.

Suite à l'insécurité contraignante et l'inaccessibilité de certaines zones d'intervention, des mesures de mitigation ont été adoptées. Celles-ci incluent l'implication renforcée des partenaires de mise en œuvre locaux et la diversification des zones d'action. La stratégie pour 2024, qui se poursuivra en 2025, privilégie les zones où le personnel d'Enabel peut travailler pleinement sur l'approche territoriale intégrée, incluant l'accès aux services de base, le développement socio-économique, la cohésion sociale et une gouvernance inclusive et durable.

Enfin, les nouveaux risques identifiés fin 2023 et début 2024 seront suivis de près pour assurer leur maîtrise. Le tableau d'analyse des risques en annexe 2 fournit une vue détaillée de ces risques et des mesures de mitigation associées.

2 Suivi budgétaire

Les deux programmes du portefeuille, d'une durée de 48 mois chacun, ont démarré le 1^{er} novembre 2023. En ce qui concerne l'exécution budgétaire opérationnelle (hors ressources humaines), le taux pour l'année 2024 est inférieur à la planification initiale (PF1), atteignant respectivement 58 % pour le programme de Koupéla et 67 % pour celui de Kaya. Une comparaison entre le taux d'exécution financière (8%) et le temps écoulé (30%) met en évidence un déséquilibre prononcé lié à la phase de démarrage des programmes. En effet, les premiers mois de 2024 ont été principalement consacrés aux recrutements du personnel et à son orientation, ce qui a naturellement ralenti les dépenses opérationnelles.

Il est important de souligner que le second semestre de 2024 a été intensivement dédié à la préparation et à la passation de nombreux marchés publics et contrats de subventions. Bien que ces actions n'aient pas immédiatement généré des dépenses élevées en 2024, elles constituent les bases essentielles pour une accélération de l'exécution budgétaire en 2025.

Les deux programmes s'appuient sur une approche territoriale intégrée. Dans un souci de pragmatisme et d'efficacité, les contrats de subventions et les marchés publics ont été conçus pour couvrir simultanément les deux projets, avec le programme Koupéla-Fada N'Gourma en position de lead pour la gestion. Cette configuration, bien qu'efficace pour la mutualisation des ressources, limite la marge de manœuvre du projet Centre-Nord/Plateau Central pour influencer directement son exécution budgétaire.

Par ailleurs, il est pertinent de noter que les deux Program Managers (PgM), nommés respectivement en août et septembre 2024, n'ont pas pu accompagner leurs équipes dès le tout début du portefeuille. Leur arrivée tardive a eu un impact sur la fluidité de la mise en œuvre initiale.

Nonobstant ces défis, plusieurs pistes d'optimisation ont été identifiées pour améliorer l'efficacité et la rapidité d'exécution :

- **Réduire le temps de démarrage des programmes :** Cela implique de limiter les ateliers de cadrage et de révision des orientations, qui peuvent être gourmands en temps, et de privilégier une mise en œuvre plus rapide des activités initiales.
- **Assurer un soutien accru dès le départ :** Un accompagnement plus soutenu des équipes dès le début du programme est nécessaire pour mieux comprendre et appliquer l'approche Territoriale Intégrée (ATI).
- **Exploiter davantage les capacités internes :** Il est recommandé de capitaliser sur l'expertise interne d'Enabel pour réaliser des analyses approfondies des problèmes et des solutions dans les zones d'intervention. Cela permettra de définir, en collaboration étroite avec les partenaires décentralisés et la société civile, les priorités spécifiques de chaque zone d'intervention de manière plus autonome.
- **Procéder à l'analyse organisationnelle :** L'arrivée du PgM en charge du programme bilatéral permettra de réaliser une analyse organisationnelle complète. Cette démarche est cruciale pour résoudre les défis liés à la structuration des deux programmes et au montage optimal des équipes, garantissant une meilleure synergie et efficacité.

L'activité relative aux Ressources Humaines (RH) progresse de manière plus satisfaisante, avec une exécution financière de 24 % contre 30 % du temps écoulé. Cet écart est principalement attribué à des retards initiaux dans le processus de recrutement. Cependant, avec l'équipe désormais en place, aucun problème majeur n'est prévu pour la suite de l'exécution budgétaire de ce volet.

3 Modifications apportées au programme de coopération

L'année 2024 a été marquée par des instances de gouvernance clés qui ont permis d'évaluer et, le cas échéant, d'ajuster l'orientation du programme. Deux sessions du Comité de Pilotage (COPIL) ont été organisées, offrant une plateforme de dialogue et de coordination avec les ministères de tutelle. De plus, un Comité Paritaire Mixte de Bilan (CPMB) a réuni le gouvernement burkinabé et l'Ambassade du Royaume de Belgique, confirmant le soutien bilatéral au programme.

Lors du CPMB, une décision significative a été prise : l'allocation de la réserve de 2,5 millions d'euros au renforcement du portefeuille en cours. Cette décision vise à consolider les acquis des programmes antérieurs et à soutenir des actions favorisant la cohésion sociale et la résilience, au bénéfice des Personnes Déplacées Internes (PDI) et des communautés hôtes, principalement (mais pas exclusivement) dans les régions du Centre-Nord et du Plateau Central. Cette orientation stratégique sera formalisée début 2025 par un échange de lettres détaillant les investissements concrets.

Bien que les deux réunions du COPIL n'aient pas recommandé de modifications majeures à la structure ou aux objectifs fondamentaux du programme, une préférence exprimée par le gouvernement en faveur des investissements "hard" (infrastructures physiques) a été clairement constatée, potentiellement au détriment des interventions "soft" (ateliers, consultations, études, etc.). Les équipes des programmes, conscientes de cette réorientation des priorités nationales, ajusteront leurs approches en fonction des opportunités émergentes et de cette préférence, cherchant un équilibre pour maximiser l'impact.

Un développement notable est la volonté du gouvernement de désigner un point focal dédié au suivi des projets. Cette personne agira comme un interlocuteur privilégié, facilitant la communication et la coordination entre les projets d'Enabel et les ministères concernés, ce qui devrait fluidifier la mise en œuvre. Par ailleurs, la composition des Comités Techniques (COTECH) ainsi que leurs règlements d'ordre intérieur sont en cours de finalisation et seront mis en œuvre en 2025, renforçant la structure de gouvernance technique du programme.

Concernant le programme régional PTCS (Programme Thématique Climat Sahel), les pays concernés travaillent activement à améliorer les modalités de gestion partagée entre les niveaux régional et national. L'objectif principal est de garantir une synergie accrue entre le programme régional, les programmes du portefeuille pays et ceux mis en œuvre pour des tiers. À terme, l'ambition est de développer un programme territorial intégré unique, qui englobera les dimensions climatiques comme facteur important dans les décisions relatives aux infrastructures agricoles et autres infrastructures économiques. Il intégrera également les aspects liés à la planification territoriale (gestion intégrée des ressources en eau, développement des espaces péri-urbains et urbains) et aux services de base dans les programmes, favorisant une approche plus cohérente et durable.

4 Leçons apprises

Les leçons tirées de cette première année de mise en œuvre sont cruciales pour l'ajustement et l'amélioration continue du programme.

4.1 Leçons apprises de portée organisationnelle

- **Promotion de la "cross-fertilisation" :** Il est impératif de promouvoir activement la "cross-fertilisation" ou l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les programmes opérant dans une même zone d'intervention. Cette dynamique de collaboration ne se produit pas encore systématiquement de manière automatique. Des mécanismes facilitant ces échanges doivent être renforcés. Par ailleurs, la mise en place de concertations régulières entre les pays partenaires d'Enabel autour de thématiques similaires, telles que celles en cours pour l'Approche Territoriale Intégrée (ATI), représenterait une démarche pertinente et prometteuse pour capitaliser sur les apprentissages collectifs.
- **Clarification des rôles programmes régionaux/nationaux :** La relation entre les programmes dits "régionaux" et "nationaux" requiert davantage de clarification. En effet, ces programmes risquent de fonctionner de manière isolée, ce qui pourrait induire une perception d'un contexte "à part" et limiter les synergies. L'ancrage de ces programmes dans leur mise en exécution devrait idéalement s'effectuer au niveau national, afin de garantir la synergie nécessaire avec les programmes de portefeuille et les initiatives de financement tiers, assurant ainsi une cohérence globale des interventions.

4.2 Leçons apprises par pilier, domaine ou secteur

- **Intégration des PDI dans les mécanismes de gestion des conflits :** L'intégration des Personnes Déplacées Internes (PDI) dans les mécanismes formels de prévention et de gestion des conflits s'avère complexe. Cette difficulté découle, d'une part, de l'absence de dispositions explicites dans les textes régissant ces mécanismes et, d'autre part, d'une certaine réticence des communautés hôtes. Ces dernières avancent l'argument que les PDI sont appelées à retourner dans leurs localités d'origine, bien que la durée de leur séjour demeure incertaine. Une réflexion sur la pertinence de réviser les mécanismes formels de prévention des conflits pourrait s'avérer opportune pour mieux inclure cette population vulnérable.
- **Engagement des PDI dans la gouvernance locale :** La réussite de l'intégration des PDI dans les cadres de gouvernance locale repose en grande partie sur leur engagement actif et leur volonté à investir les structures existantes. Il apparaît essentiel de créer davantage de conditions favorables et incitatives à leur implication, par des approches participatives et sensibles à leurs besoins spécifiques.
- **Engagement avec les acteurs clés :** L'identification et l'engagement des acteurs clés, y compris la chefferie coutumière, sont des éléments fondamentaux pour établir des partenariats et des synergies solides et pérennes. Cela comprend également une gestion proactive des risques liés à la dualité de la chefferie coutumière et son impact potentiel sur la mise en œuvre du programme.
- **Collaboration inter-programmes (Lasso, OKD, Portefeuille) :** La collaboration étroite et la complémentarité entre les programmes Lasso WaSH et Lasso Santé, le programme OKD financés par l'UE et les programmes du portefeuille bilatéral constituent un levier essentiel pour produire des impacts tangibles et qualitatifs sur le terrain. Le renforcement de ces synergies est un facteur clé de succès.

4.3 Intégration des thèmes transversaux

- **Intégration du genre** : L'intégration des thèmes transversaux ne présente pas de difficultés majeures en termes d'acceptation, les programmes reconnaissant leur valeur ajoutée. L'intégration de la thématique genre, en particulier, a été suivie avec enthousiasme. Les équipes veillent scrupuleusement à intégrer la dimension genre dans l'élaboration des lignes directrices relatives aux subsides, aux appels à propositions, aux marchés publics, ainsi que dans l'évaluation des propositions techniques des partenaires de mise en œuvre. Cette démarche vise à garantir que les projets soumis soient en adéquation avec les scores 1 ou 2 du marqueur genre établi par l'OCDE, en réponse à l'ambition de la stratégie genre d'Enabel à atteindre d'ici à 2027. L'étape actuelle consiste à travailler avec les Partenaires de Mise en Œuvre (PMO) pour assurer une vision harmonisée de l'approche. Toutefois, le défi demeure d'atteindre une véritable approche transformatrice en matière de genre, un objectif qui reste à anticiper et à approfondir.
- **Digitalisation** : Quant à la digitalisation, il serait pertinent de s'appuyer davantage sur des solutions déjà mises en œuvre avec succès dans d'autres pays ou contextes. Pour faciliter ce partage de connaissances et cette capitalisation, il pourrait être utile de disposer d'une liste ou d'un catalogue des applications et solutions digitales disponibles (si celui-ci n'existe pas déjà) pour chaque pays, incluant les personnes de contact. Cela permettrait de faciliter les échanges directs sur l'adaptabilité et la répliquabilité des solutions dans les contextes nationaux demandeurs.

4.4 Questions d'apprentissage stratégique

- **Mise en œuvre de l'ATI** : Bien que l'Approche Territoriale Intégrée (ATI) soit conceptuellement riche, sa mise en œuvre a rencontré certaines difficultés, notamment au début de l'année 2024. Les équipes manquaient parfois de directives claires, ce qui a conduit à une tendance à démarrer l'exécution des activités sans un cadrage optimal. En conséquence, certaines activités nécessitent encore une meilleure intégration ou une réorientation afin d'être pleinement alignées sur l'approche ATI. Un renforcement de la compréhension et de l'application de l'ATI est donc un apprentissage clé.
- **Adaptabilité et flexibilité** : Face à un contexte de fragilité très volatile, l'adaptabilité et la flexibilité dans la planification et l'implémentation des projets sont cruciales. Cela implique d'être ouvert à ajuster les plans en fonction des dynamiques et des besoins locaux émergents. La flexibilité permet de garantir une adaptation permanente des actions à l'évolution rapide du contexte, ce qui est essentiel pour l'efficacité du programme au Burkina Faso.
- **Approche recherche-action** : L'approche recherche-action a été intégrée dans la démarche opérationnelle de la composante santé. Un processus de capitalisation continue sera amorcé en 2025, ce qui permettra d'obtenir une vue plus approfondie sur les apprentissages stratégiques lors des prochains rapports et d'affiner les interventions basées sur des évidences.

5 Réorientations stratégiques et recommandations pour la mise en œuvre du programme de coopération

À ce stade, aucune réorientation stratégique majeure de l'ensemble du programme n'est envisagée. Les orientations actuelles restent pertinentes et alignées avec les besoins du contexte burkinabé et les objectifs d'Enabel. Cependant, l'utilisation de la réserve de 2,5 millions d'euros, dont la mobilisation a été autorisée, permettra d'optimiser certaines actions clés. Cette réserve sera notamment allouée à l'amélioration de l'urbanisme, en particulier en ce qui concerne la relation et les dynamiques entre les zones urbaines et périurbaines. Elle soutiendra également le développement des initiatives d'autonomisation socio-économique, principalement (mais non exclusivement) dans le territoire de Kaya, renforçant ainsi la résilience des populations dans cette région.

Concernant le secteur WASH (Eau, Hygiène et Assainissement), suite à une concertation approfondie avec la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA), les investissements pourront se concentrer sur de nouvelles priorités. La réalisation des schémas d'urgence n'est plus pertinente, le ministère de l'Eau et de l'Assainissement ayant déjà élaboré une note d'orientation répondant à ces besoins. Cependant, plusieurs priorités doivent désormais être abordées de manière proactive :

- **Délégation du service public de l'eau :** Il s'agit de mettre en place des mécanismes efficaces de délégation du service public de l'eau entre les services de l'eau et les usagers, afin d'améliorer la gestion et la pérennité des infrastructures.
- **Gestion durable des nappes phréatiques :** Une attention particulière sera portée à la gestion durable des nappes phréatiques. L'exploitation de ces nappes pour des forages à grand débit, destinés à des activités socio-économiques, pourrait en effet engendrer des risques pour les besoins futurs des populations humaines et animales. Il est crucial d'adopter des pratiques qui assurent la durabilité de cette ressource vitale.
- **Vulgarisation du guide d'entretien des latrines :** Le programme s'engagera dans la vulgarisation et la promotion active du guide d'entretien des latrines dans les institutions, afin d'améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement et de garantir la durabilité des installations.

Ces ajustements permettront de maximiser l'impact des interventions du programme de coopération, en s'adaptant aux besoins évolutifs du terrain et aux priorités des partenaires nationaux.

Annexe 1. Cadre de résultats du programme de coopération

Cette annexe présente de manière détaillée le cadre logique du programme, incluant les indicateurs clés de performance à différents niveaux :

- **Indicateurs IMPACT** : Ces indicateurs mesurent les changements à long terme et l'atteinte de l'objectif global du programme. Ils comprennent la prévalence de l'insécurité alimentaire (en %), l'incidence de la pauvreté dans les régions d'intervention, l'indice de cohésion sociale, et l'indice de probabilité de pauvreté (IPP). Pour chaque indicateur, des valeurs de base sont définies, ainsi que des valeurs cibles à atteindre, désagrégées par genre et autres catégories pertinentes (PDI, hôtes, etc.). Les sources d'information (Cadre harmonisé, EHCVM, rapports d'études) sont également spécifiées.
- **Indicateurs OUTCOME** : Ils mesurent les résultats intermédiaires et les changements au niveau des acteurs et des communautés. On y retrouve le taux de relèvement/réinsertion socioéconomique des PDI, la proportion des collectivités territoriales avec des services publics essentiels fonctionnels, le nombre de personnes bénéficiant d'un appui visant à augmenter la sécurité humaine, l'indice global de discrimination de genre dans les institutions sociales, et le nombre d'utilisateurs de processus/solutions innovantes. Des valeurs de base et cibles sont définies, avec des explications sur leur calcul et leur source.
- **Indicateurs OUTPUTS** : Ces indicateurs mesurent les produits et services directs générés par les activités du programme. Ils incluent la proportion de ménages dont les revenus ont augmenté, le nombre d'emplois créés ou consolidés, l'indice agro-écologique (TAPE), l'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA/WEAI), l'indice de confiance entre secteur privé et public. Pour le volet Services Sociaux de Base (Santé, Éducation, Eau et Assainissement), on trouve le pourcentage d'accouchements assistés, le nombre de femmes/hommes recevant des services de planification familiale, les taux de scolarisation (primaire, post-primaire) et d'achèvement, les taux d'accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi que le pourcentage de conflits fonciers résolus à l'amiable et la satisfaction des bénéficiaires des mécanismes de gestion des conflits. Les sources de données sont également mentionnées pour chaque indicateur.

Indicateurs IMPACT

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base (désagrégées si possible)	Valeurs cibles (désagrégées si possible)	Valeurs précédentes	Valeurs projetées	Source
OG : Renforcer la résilience socio-économique, l'accès aux services de base et la cohésion sociale des populations vulnérables, en particulier des femmes et des jeunes et des personnes marginalisées, au Burkina Faso	OG1 : Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	Centre-Est: Boulgou: 11,6% Kouritenga: 16% Plateau central: Centre Nord: Sanmatenga: 64,6% National: 35%	NA	Désagrégation par région : Centre-Est : 30.15% Plateau central : 7.8% National 16% (Cadre harmonisé/Cluster Sécurité alimentaire, nov 2022 (Année 2022))	Cadre harmonisé/Cluster Sécurité alimentaire, nov 2022 (Année 2022)	
	OG 2 : Incidence de la pauvreté (dans les régions d'intervention)		NA	National : 41,4% Centre-Est : 53,3% Plateau-Central : 34,2% Est : 45,1%		Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2018)
	OG 3 : Indice de cohésion sociale		NA	Centre-Nord : Indice global de cohésion social=0.68/1		Rapport cellule Inter Consortia (indice de cohésion sociale année 2021)
	Indice de probabilité de pauvreté (IPP)	Moyenne des zones d'action du programme : 34 Homme: 35 femme: 30 PDI: 27 Hôtes: 43				

Indicateurs OUTCOME

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base (désagrégées si possible)	Valeurs cibles (seront désagrégées)	Source
OS 1 : Les acteurs et les communautés des territoires ciblés du Centre Est et de Fada N’Gourma font face aux chocs, s’adaptent et innovent en valorisant leurs potentiels pour un développement inclusif, équitable et durable dans un climat apaisé OS 2 : Les acteurs et les communautés des territoires ciblés du Centre Nord et du Plateau Central font face aux chocs, s’adaptent et innovent en valorisant leurs potentiels pour un développement inclusif, équitable et durable dans un climat apaisé	Taux de relèvement /réinsertion socioéconomique des personnes déplacées internes (PDI)	70% homme 52% femmes (56.7% global)	+ 25% par rapport à la situation de référence Explication: La valeur cible (nationale) projetée dans le cadre du PNDES est de 25% en 2023 et >50% en 2025. La valeur cible sera fixée à partir de l’établissement de la situation de référence au démarrage du programme, dans les territoires d’intervention. La marge de progression sera estimée sur la base des données statistiques au niveau régional.	PNDES / Référentiel national de développement 2021-2025/ Annexe 3 (2020) Rapports d’activités Enabel/liste de présence
	Proportion des collectivités territoriales dont les services publics essentiels (santé, éducation de base, WASH, protection, ...) sont fonctionnels (%)	40%	+8% sur la situation de référence Explication : les valeurs cibles (nationales) de cet indicateur dans le PNDESII sont respectivement 45% en 2023 et 50% en 2025. La marge de progression sera estimée sur la base des données statistiques au niveau régional	
	Nombre de personnes bénéficiant d’un appui visant à augmenter la sécurité humaine (H/F) dans les zones d’intervention	0	Cible : 140.485 bénéficiaires de sécurité et de protection dont : • 485 survivantes VBG • 20 000 PDI • 20 000 ressortissant-e-s des communautés rurales et péri-urbaines des zones d’intervention • 100 000 personnes bénéficiaires des sensibilisations et formations	

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base (désagrégées si possible)	Valeurs cibles (seront désagrégées)	Source
	Indice global de discrimination de genre dans les institutions sociales Les seuils sont les suivants : très faibles]0 ; 0.21], faibles]0.21; 0.24], élevés]0.24 ; 0.31], très élevés]0.31 ; 0.67]	Centre-Est : 0.252 Centre Nord : 0.283 Plateau Central: 0.224	Passage au seuil supérieur suivant ⁱ - Plateau central : progression de faible à élevé - CN et CE : progression de « élevé » à « très élevé » !!!!!	Étude pays Social Institutions and Gender Index, SIGI-Burkina Faso, Baseline, 2017 (Mise à jour)
	Nombre d'utilisateurs (directs/indirects) qui ont testé ou adopté les processus/solutions innovantes (désagrégé par sexe)	0	Cible : 15 000 personnes - Utilisateurs innovations santé : 8000 Femmes en âge de procréer + 1600 enfants de moins de 5 ans + 1000 PDI. - Utilisateurs innovations éducation : au moins 3500 enfants et EDI+ 700 encadreurs - Utilisateurs innovation cohésion sociale /gouvernance : bénéficiaires initiatives citoyennes et projets de cocréation approx 10.000 personnes - Utilisateurs innovations entrepreneuriat et sécurité alimentaire : 6300 producteurs et entrepreneurs	Enquête interventions

Indicateurs OUTPUTS

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles	Source
OI 1: Les communautés – en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - saisissent les opportunités socio-économiques porteuses grâce à une intégration renforcée dans les chaînes de valeur agricole et de l'économie verte	Proportion de ménages qui estiment que leurs revenus ont augmenté depuis le début du programme, désagrégué par genre	Revenu de base des ménages : Femme cheffe : 14 000FCFA/Mois Homme chef de ménage : 16 500FCFA PDI : 14 000FCFA/mois Hôte: 20 000FCFA/mois	75%	Enquêtes intervention
	Nombre d'emplois (y compris auto-emplois) rémunérés créés ou consolidés par le programme, désagrégué par genre	13 878 emplois créés au profit des jeunes et des femmes par l'intervention Entrepreneuriat dans les 30 communes de la région du Centre-Est (Portefeuille 2019-2023)	+2500	Rapport résultat Intervention Entrepreneuriat BKF1803211 Rapport Resultats 2022 Entrepreneuriat 23-02-23.docx
	Indice agro-écologique (TAPE)	à déterminer en début de projet	+ 20%	
	Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA/WEAI)	34%	+ 10%	
	Indice 'confiance' entre secteur privé et secteur public.	à déterminer en début de projet + 10%	+15%	Enquêtes
OI2 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de	Santé : Pourcentage d'accouchements assistés par un prestataire de santé qualifié	Centre-Est (2023) : 106% Plateau Central : 109% Centre-Nord : 67%	Centre-Est : 89,1 Plateau Central : 84,8%	DHS, Enquête Démographique et de Santé, Annuaire Statistique annuel du MSHP
	Santé : Nombre de femmes et d'hommes ayant reçu des services de planification familiale par des ASBC formés	0	300 femmes, 75 hommes	Rapports d'activités des ASBC
	Education : Taux Brut de Scolarisation <u>Primaire</u> Centre-Est et Plateau Central	National en 2022/2023 (40,9%) Communes d'intervention :	Centre-Est : + 5%	Annuaire Statistique de l'Enseignement Primaire

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles	Source
qualité, flexibles et innovants		Ziga (24%), Zam(37,4%), Antemtenga(38,9%), Kando (40%)	Plateau Central : + 3%	
	Education : Taux Brut de Scolarisation <u>Post-Primaire</u> Centre-Est et Plateau Central	Centre-Est : G=35,2, F=45 Plateau Central : G=39,4 F=54,4 (Année Scolaire 2022-2023)	Centre-Est : + 3% Plateau Central : + 1%	Annuaire Statistique de l'Enseignement Post-Primaire
	Education : Taux d'achèvement <u>Primaire</u> Centre-Est et Plateau Central	Centre-Est : 68.76% Plateau Central : 71.13% (Année Scolaire 2022-2023)	Centre-Est : + 5% Plateau Central : + 3%	Annuaire Statistique de l'Enseignement Primaire
	Education : Taux d'achèvement <u>Post-Primaire</u> Centre-Est et Plateau Central	Centre-Est : G=23, F=31,9 Plateau Central : G=22,5, F=33,7	Centre-Est : + 3% Plateau Central : + 1%	Annuaire Statistique de l'Enseignement Post-Primaire
	Eau et assainissement : Taux d'accès à l'eau en continu en milieu urbain	100%	+ 4,5%	Rapport d'étude baseline
	Eau et assainissement : Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	Est : 63.3% Centre-Est : Tenkodogo: 42% Koupèla: 12% Plateau Central : Zorgho: 13%, Ziniaré: 28%	+ 4,5%	
	Eau et assainissement : Taux de prévalence des maladies d'origine hydrique	Indicateur retiré du système de suivi des service technique Eau et assainissement		
OI 3 : Les communautés et acteurs des territoires	Pourcentage de conflits fonciers soumis aux acteurs locaux appuyés dans le cadre	0	+ 15%	Rapports projets et partenaires

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles	Source
- en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - recourent à des espaces de dialogue et de prévention des conflits qui promeuvent la cohabitation et à des mécanismes de gestion des conflits renforçant la cohésion sociale	de l'intervention pour lesquels une solution à l'amiable est trouvée entre les parties Pourcentage des bénéficiaires des mécanismes de gestion des conflits qui se déclarent satisfaits du traitement de leur dossier (à désagréger par mécanisme de gestion (formel ou local) et par âge/genre)			
OI 4 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - prennent part à une gouvernance locale transparente, participative et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire	La réponse des communes est plus structurée vis-à-vis des questions de déplacements (efficacité du dispositif d'enregistrement et suivi des trajectoires de déplacements, mais aussi l'orientation vers les aides et services appropriés) Nombre et qualité des projets de territoires mis en œuvre	0	10 3	Système de monitoring Rapports de l'action sociale Rapports de l'intervention PCD revus
OI 5 : Les acteurs institutionnels et contractuels, la	% acteurs qui ont atteint le niveau Gender Marker OCDE 2	A préciser par le diagnostic initial 0	80%	Rapport d'évaluations des actions de renforcement de capacité

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles	Source
société civile, le personnel d'Enabel Burkina adressent les causes profondes des inégalités de genre	% de partenaires non étatiques institutionnels renforcés dans l'acquisition des outils de planification stratégique genre (budgétisation, marchés publics etc. sensibles au genre)		20%	

Annexe 2. Gestion des risques

Cette annexe fournit une analyse détaillée des risques identifiés pour le programme de coopération. Elle présente un tableau récapitulatif des différentes catégories de risques (politique, sécurité, développement, opérationnel, juridique, financier). Pour chaque catégorie, une évaluation de la probabilité d'occurrence et de l'impact potentiel est fournie, ainsi que des mesures de mitigation spécifiques. Cette analyse, réalisée dans un contexte de forte volatilité, est un outil essentiel pour le suivi continu et l'adaptation des stratégies de mise en œuvre. Elle met en évidence l'importance d'une veille sécuritaire permanente, d'une adaptation des modes de fonctionnement (ex: délocalisation d'activités, recours à des relais locaux), et d'un dialogue constant avec les autorités et partenaires pour gérer les défis complexes sur le terrain.

Analyse des risques au niveau pays				
Catégorie	Proba bilité	Impact	Total	Mesures de Mitigation
Risque politique	3	3	9	- Gouvernance stratégique des risques politiques - Rôle important pour le DP ,la conseillère Stratégique et le Conseiller Sécurité, Puis CMBUne analyse pays approfondie intégrant les risques politiques est régulièrement réalisée et validée par le Siège, permettant une prise de décision éclairée et cohérente avec les évolutions du contexte national - Stratégie de gestion des risques : - Acceptation, - Adaptation et Low-Profile - Un nouveau risque généré par le contexte politique est le risque réputationnel . Dans ce contexte, pour éviter des points de frictions, Enabel BFA s'adapte en continu : - Maintient un dialogue rapproché avec les autorités tant au niveau déconcentré que central et s'aligne sur les points de convergence des mesures promues par le Gouvernement (par ex. Soutien à L'Offensive Agro-pastorale). - Maintien d'une posture apolitique, avec des ajustements opérationnels selon les évolutions du contexte - Toutes les actions sont co-construites tant avec les acteurs étatiques que les acteurs de la société civile.
Risque de sécurité et de sureté	3	4	12	- Rôle important pour le DP et le conseiller sécurité, Puis SMT - Gestion des risques : mise en place de mesures de prévention en amont et de mitigation en aval

				○ Politique et équipe sécurité, avec plan de sécurité quant aux déplacements et communications ○ Veille sécuritaire permanente : recueil d'informations multisources (ONG partenaires, relais communautaires, plateformes sécuritaires, etc.) pour appuyer la prise de décision ○ Ajustement des modes opératoires, (plutôt que retrait) : délocalisation de certaines activités (par ex. Formations), recours à des relais locaux, préférence pour les prestataires et partenaires issus des zones d'intervention (ce qui est plus durable), travaille en étroite collaboration avec les autorités locales
Risque de développement (risque de ne pas atteindre les résultats escomptés)	2	3	6	• Gestion journalière et un suivi par le Program management Board • Liée à la durabilité et la prise en compte d'une gestion adéquate des investissements. introduction des propositions de changement Systémiques au sein des programmes • Continuer la discussion avec les autorités sur les défis de développement et le retour aux investissements. balance a trouver entre les investissements « hard » versus « soft » • Tributaire de la configuration du contexte sécuritaire avec de fortes probabilités qu'il y'a aient des contraintes d'accès qui peuvent impacter la mise en œuvre de certaines activités.
Risque opérationnel (risque de retard dans la mise en œuvre)	2	3	6	• Gestion journalière et un suivi par le Program management Board • Retard dans la mise en œuvre du programme suite à des délais d'œuvrer dans les zones (études, collecte des données)
Risque juridique	1	3	3	• Gestion journalière et un suivi par le Country management Board
Risque financier (perte d'actifs, fraude, ...)	1	3	3	• Gestion journalière et un suivi par le Country management Board

Annexe 3. Tableau financier synthétique

Cette annexe offre une vue d'ensemble de la performance budgétaire du programme. Elle présente un tableau financier synthétique détaillant pour chaque projet du portefeuille :

- Le budget alloué.
- La planification budgétaire pour l'année 2024 (PF1).
- Les dépenses réelles engagées en 2024.
- Le solde budgétaire restant.
- Le taux d'exécution budgétaire pour l'année 2024.
- Le taux d'exécution global du projet (par rapport au budget total).
- Le taux d'exécution du projet par rapport à sa durée écoulée.

Ce tableau permet d'évaluer la progression financière du programme et d'identifier les éventuels écarts entre la planification et la réalisation, comme le déséquilibre constaté en 2024 entre le taux d'exécution financière et le temps écoulé, principalement dû à la phase de démarrage et aux recrutements initiaux.

Projets Art 5	Budget	Planification 2024 - PF1	Dépenses 2024	Solde budgétaire	Taux 2024 d'Exécution	Taux d' exécution projet (Budget)	Taux d' exécution projet (Durée)
BFA_2100111 SP1 et SP2	11.500.000	1.838.987	1.108.192	7.152.012	60%	37.8%	52%
BFA_22003 Reserve Portefeuille	2.500.000	0	0	2.500.000	0%	0%	
BFA_23004 Résilience Centre Est et Fada N'Gourma	16.047.703	2.031.559	1.181.713	14.855.427	58 %	7.4%	30%
BFA_23005 Résilience Plateau Central et Centre Nord	6.347.411	796.331	535.990	5.809.496	67%	8.5%	30%
BFA_23006 Ressources humaines (BFA_23004 et BFA_23005)	9.604.886	2.638.648	2.332.692	7.271.923	88 %	24.3%	30%
Total ART 5	46.000.000	7.461.124	5.342.979	37.588.858	72%	18.3%	38%
Suivi budgétaire fin An 1					8%		

Annexe 4. Synthèse des leçons apprises

Cette annexe récapitule les enseignements clés tirés de la première année de mise en œuvre du programme, les classant par catégories et identifiant les publics cibles potentiellement intéressés par ces leçons.

Enseignements tirés	Public cible
Description de l'enseignement tiré.	Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (Intervention, portefeuille pays, Représentation, départements de Enabel Bruxelles, pays partenaire, Belgique...).
L'intégration des PDI dans les mécanismes formels de prévention et gestion des conflits s'avère compliquée dans la mesure où non seulement, les textes régissant lesdits mécanismes ne prévoient expressément cette possibilité, mais en outre, il y a une certaine résistance des communautés, arguant du fait que les PDI sont appelées à retourner dans leurs localités d'origine. Une réflexion sur la pertinence de réviser les mécanismes formels de prévention des conflits pourrait s'avérer opportune.	Services techniques de l'action sociale et humanitaire, les leaders communautaires,
L'intégration réussie des PDI dans les cadres de gouvernance locale repose sur leur engagement propre et leur volonté à investir les cadres existants) Il apparaît essentiel de créer davantage de conditions favorables à leur implication.	Action humanitaire, collectivités territoriales, OSC
L'instabilité institutionnelle se traduisant par des restructurant récurrentes impacte négativement l'ancrage des actions, la continuité des processus de durabilité et l'efficacité en termes de temps et d'engagement des parties prenantes clés.	Autres projets et programmes de développement
L'adaptabilité et flexibilité : Face à un contexte de fragilité très volatile, l'adaptabilité et la flexibilité dans la planification et l'implémentation des projets sont cruciales. Cela implique d'être ouvert à ajuster les plans en fonction des dynamiques et des besoins locaux émergents. La flexibilité permet de garantir une adaptation permanente des actions à l'évolution du contexte.	Équipes d'interventions d'Enabel, Représentation, départements d'Enabel à Bruxelles et autres partenaires au développement du Burkina Faso

Engagement avec les acteurs clés : l'identification et l'engagement des acteurs clés, y compris la chefferie coutumière, sont essentiels pour établir des partenariats et des synergies solides et durables. Cela comprend aussi la gestion des risques liés à la dualité de la chefferie coutumière et son impact sur la mise en œuvre du programme.	
La réussite de l'ATI dont la complexité s'est révélée durant cette première année de mise en œuvre, requiert une compréhension commune, une forte synergie et coordination internes et une forte implication des acteurs des territoires qui doivent en être les véritables porteurs.	Portefeuille, Enabel Bruxelles E&T